

# FIGHE VELO N° 0

## SOMMAIRE DES FICHES THÉMATIQUES DU SCHÉMA VÉLO OUEST CORNOUAILLE



### VEL-OC – Coordination schéma vélo Ouest Cornouaille



Projet réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO



Avec le soutien de



## DES FICHES THEMATIQUES POUR PASSER A L'ACTION

Dans le cadre de l'élaboration du schéma vélo Ouest Cornouaille, les différents acteurs locaux ont exprimé le souhait d'avoir plus d'informations sur diverses thématiques en lien avec le vélo comme mode de déplacements ou loisir.

C'est pourquoi, l'élaboration du schéma vélo et sa mise en œuvre sont accompagnées par la publication de fiches d'information.

En général, ces fiches sont librement accessibles sur le site du SIOCA ([www.sioca.fr](http://www.sioca.fr)).

## LES FICHES THEMATIQUES PARUES DEPUIS 2017

Toutes les fiches sont téléchargeables sur le site internet du SIOCA :

<https://www.sioca.fr/publications/publications-schema-velo-ouest-cornouaille/>



### Fiche n°1 - Présentation schéma directeur vélo Ouest Cornouaille

Présentation de la mission d'élaboration d'un schéma directeur vélo confiée à l'Agence Ouest Cornouaille Développement entre 2017 et 2019.

[https://www.sioca.fr/wp-content/uploads/2019/12/AOCD\\_2017\\_F1\\_presentation\\_dec2017.pdf](https://www.sioca.fr/wp-content/uploads/2019/12/AOCD_2017_F1_presentation_dec2017.pdf)



### Fiche n°2 - Ressources documentaires

Des références pour mener à bien des projets cyclables et d'aménagement : guides d'aménagements, fiches pratiques du Cerema, ...

[https://www.sioca.fr/wp-content/uploads/2019/12/AOCD\\_2017\\_F2\\_documents\\_ressources\\_v181002.pdf](https://www.sioca.fr/wp-content/uploads/2019/12/AOCD_2017_F2_documents_ressources_v181002.pdf)



### Fiche n°3 - Personnes ressources

Coordonnées des personnes ressources dans les collectivités partenaires du schéma vélo Ouest Cornouaille.

Cette fiche est réservée à un usage interne des collectivités de l'Ouest Cornouaille. Vous pouvez demander la fiche au SIOCA.





#### Fiche n°4 - Stationnement vélo - éléments pratiques

- Clés de réussite
- Choix du lieu d'implantations
- Choix des modèles (avec comparatif des supports en service en Ouest Cornouaille)

[https://www.sioca.fr/wp-content/uploads/2019/12/AOCD\\_2018\\_F4\\_Stationnement\\_velo\\_Elements\\_pratiques\\_v181024.pdf](https://www.sioca.fr/wp-content/uploads/2019/12/AOCD_2018_F4_Stationnement_velo_Elements_pratiques_v181024.pdf)



#### Fiche n°5 - Stationnement vélo - règles applicables aux bâtiments neufs

Récapitulatif des obligations pour les bâtiments neufs à usage principal d'habitation, bâtiments neufs à usage principal de bureaux, bâtiments neufs à usage principal industriel, bâtiments neufs accueillant un service public et bâtiments neufs constituant un ensemble commercial, au sens de l'article L. 752-3 du code de commerce, ou accueillant un établissement de spectacles cinématographiques

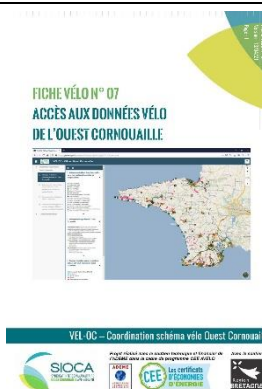
[https://www.sioca.fr/wp-content/uploads/2019/12/AOCD\\_2018\\_F5\\_Stationnement\\_velo\\_batiments\\_v181024.pdf](https://www.sioca.fr/wp-content/uploads/2019/12/AOCD_2018_F5_Stationnement_velo_batiments_v181024.pdf)



#### Fiche n°6 - Limites d'agglomération, impacts pour la circulation des cyclistes et les aménagements de voirie (actualisation à venir)

Selon qu'on se trouve en agglomération ou hors agglomération, les règles qui s'appliquent aux gestionnaires de voirie et aux usagers peuvent changer. Cette fiche vise à mettre en avant ces différences dont découle l'importance de bien délimiter les agglomérations sur toutes les routes pour assurer une bonne compréhension par les usagers et pour éviter la responsabilité du gestionnaire de voirie en cas d'accident.

[https://www.sioca.fr/wp-content/uploads/2019/12/AOCD\\_2018\\_F6\\_Agglomeration\\_v181123.pdf](https://www.sioca.fr/wp-content/uploads/2019/12/AOCD_2018_F6_Agglomeration_v181123.pdf)



#### Fiche n°7 - Accès aux données concernant l'état des lieux des infrastructures cyclables

L'élaboration du schéma directeur vélo Ouest Cornouaille comporte la réalisation d'un état des lieux complet des infrastructures cyclables (bandes cyclables, pistes cyclables, voies vertes, chaussées à voie centrale banalisée etc.), des itinéraires cyclables jalonnés (Véloroute V45 La Littorale, liaisons bourgs-plages, liaisons intercommunales etc.) et du stationnement vélo dans l'espace public et à destination des usagers. L'état des lieux des aménagements, itinéraires et stationnements vélo existant est mis à disposition sous différents formats pour permettre au plus grand nombre d'en faire bon usage.

[https://www.sioca.fr/sioca\\_2020\\_f07\\_access\\_donnees\\_v201028/](https://www.sioca.fr/sioca_2020_f07_access_donnees_v201028/)

